



# VILLARD MAG n°81

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
VILLARD-DE-LANS

HIVER  
2022

## TOUS EN PISTE

**Cet hiver, on célèbre le retour sur les pistes. En classique, skating ou tout schuss, l'École de ski français villardienne surfe sur le savoir-faire d'une équipe bien rodée.**

Directeur de l'École de ski français à Villard-de-Lans, Frédéric Nihou constate cet hiver une belle envie de renouer avec les plaisirs de la glisse, qu'elle soit alpine ou nordique. « Entre Côte 2000, la colline des Bains et Bois Barbu, tous les styles et tous les niveaux sont enseignés. Malgré le contexte sanitaire, le planning des cent moniteurs affiche complet », assure le directeur.

### « Ski plaisir » pour les jeunes Villardiens

« Mis en lumière l'an dernier en raison de la fermeture des domaines skiables, le nordique confirme aussi son envolée », complète Céline Zanella, directrice technique de l'ESF nordique. « Si cette activité fonctionne bien, c'est aussi en raison des nouveaux enneigeurs installés sur les sites de Bois Barbu (lire ci-contre), de Corrençon, et des travaux régulièrement effectués par les services techniques sur les différents domaines. Ils nous permettent d'optimiser les débuts et fins de saison et de s'inscrire sur une activité à l'année, renforcée par la piste de ski à roulettes de Corrençon », dit-elle. « Tout le monde joue le jeu, y compris les loueurs qui

disposent d'un parc de ski de fond conséquent ».

En alpin ou en nordique, cette année encore, 250 élèves du groupe les Laïches profitent des classes de neige. Pour certains, c'est l'unique occasion de découvrir grâce à des moniteurs expérimentés, ces pratiques qui sont l'identité du territoire. 14 séances de ski leur sont proposées dans le cadre du programme scolaire. Et pour aller plus loin, nombre d'enfants villardiens sont inscrits à la formule « Ski plaisir », soit une vingtaine de séances à pratiquer entre vacances de Noël et de février, complétées par un accès tous les dimanches de la saison à un vrai tarif préférentiel.

### À fond !

« À Villard, tous les enfants ont l'opportunité de tester l'activité nordique dans le cadre scolaire », explique Céline Zanella, qui transmet sa passion avec bienveillance. En apprentissage avec les élèves de CM1 de l'école des Laïches, Céline installe six postes de tir avec carabines laser. Au terme des trois séances en intérieur et de six sur ski à Bois

Sur les pistes, la plupart des moniteurs de l'ESF sont du cru. Travailleurs indépendants, ils exercent souvent une double activité et sont le reste de l'année artisans, paysans, paysagistes, charpentiers... Leur connaissance du terrain est un atout pour l'ESF.

Élu depuis avril 2021, Frédéric Nihou reste dans la continuité de son prédécesseur, en fédérant l'ensemble des moniteurs âgés de 18 à 78 ans et en développant la polyvalence. « Cela passe par une répartition équitable du travail qui tient compte des périodes creuses. Il faut donner envie aux jeunes de rester et de s'investir. »



Barbu dispensées aux CE2, CM1 et CM2, les biathlètes en herbe s'alignent pour le challenge final, dans un esprit sportif et ludique insufflé par un coach qui fait carton plein !  
Contact : 06 82 63 60 07.

### ÉQUIPEMENTS

#### DE NOUVEAUX ENNEIGEURS

À Bois Barbu, Franck Philibert, responsable neige de culture pour la commune, a supervisé l'installation d'un troisième enneigeur qui alimente la carrière à neige. C'est en effet au nord du champ des Polonais qu'elle est stockée, afin d'être transportée là où le besoin se fait sentir tout au long de l'hiver. L'objectif est de maintenir enneigées les pistes de Valchevière à Malaterre, le plus longtemps possible et de gagner de précieux jours d'exploitation.

La gestion du site se fait avec les dameurs qui délivrent un état des lieux des pistes en temps réel. Automatisés, les enneigeurs se pilotent à distance, équipés d'une caméra pour une surveillance de la production. Ce mode de fonctionnement permet une gestion raisonnée. Les trois équipements sont montés sur tour afin de gagner en qualité et réduire le coût énergétique. Par ailleurs, l'installation de nouvelles têtes dernière génération sur les enneigeurs haute pression de la Colline des Bains est achevée.



### COMMUNICATION

#### UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Villard-de-Lans et Corrençon ont désormais une démarche touristique commune autour d'un seul et même logo. Entièrement repensé, le site internet de l'Office municipal du tourisme vient renforcer l'attractivité du territoire et un guide annuel présente l'ensemble des activités 4 saisons. Côté commune, outre Villard Mag, distribué en boîtes aux lettres trois fois par an, une page Facebook s'ajoute au site internet mairie pour rendre compte de l'actualité locale.  
[www.villard-de-lans.fr](http://www.villard-de-lans.fr)  
[www.villarddelans-correnconenvercors.com](http://www.villarddelans-correnconenvercors.com)

Retrouvez toute l'actualité  
sur notre page facebook :

Flashez  
moi !





Édito



Chères Villardiennes,  
chers Villardiens,

En ce début d'année, une nouvelle fois marquée par un contexte pandémique qui bouleverse nos vies, je souhaite saluer l'esprit citoyen des Villardiens, contraints de s'adapter à l'évolution de mesures

sanitaires indispensables. J'ai également à cœur de partager dans ce magazine l'avancement des nombreux dossiers qui nous occupent, dont celui du logement, qui requiert toute notre attention.

Chacun d'entre nous a bien conscience du caractère exceptionnellement attractif de notre territoire. Destination touristique privilégiée depuis des décennies, le Vercors, et Villard-de-Lans en particulier subissent une pression foncière sans précédent.

La crise sanitaire, le développement du télétravail, ont fait prendre conscience aux populations urbaines qu'une autre vie, plus douce, plus proche de la nature était possible.

Les chiffres de l'observatoire foncier révèlent que le prix de l'habitat individuel sur notre communauté de communes est le plus élevé du département. La réalité de la loi du marché rend l'accès au logement difficile à la population locale. C'est pourquoi, nous avons engagé deux projets :

- La future maison des saisonniers qui permettra de loger les salariés indispensables au bon fonctionnement de nos entreprises.

- La modification du PLUI-h, pourtant décriée par l'opposition, qui imposera dans les futurs projets de construction une part de logements en accession sociale aidée.

En qualité de président de la commission urbanisme de la CCMV, j'ai décidé la création d'un observatoire foncier qui sera accompagné par des experts de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG). Il s'agira d'identifier les parcelles de terrain disponibles pouvant faire l'objet de projets collectifs.

Enfin, je crois indispensable que la CCMV adhère à l'EPFL (Etablissement public foncier local), qui dispose d'une capacité d'emprunt de 100 millions d'euros annuels et qui peut acheter en lieu et place de la collectivité des terrains convoités afin de développer dans les 10 années qui suivent un projet d'intérêt public. Au-delà de ce mécanisme s'apparentant à un prêt relais, sans intérêt, cet organisme dispose de compétences plus coercitives pour que notre collectivité puisse acquérir les terrains dont elle a besoin.

Si nous voulons conserver nos forces vives sur le territoire, il est indispensable qu'au niveau intercommunal, nous puissions mener une politique ambitieuse dès maintenant.

Je vous prie de croire une nouvelle fois en ma sincère détermination.

Arnaud MATHIEU

# URBANISME S'ADAPTER À L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

**Depuis octobre 2020, la commune est lancée dans une démarche de modification du PLUI-h\*. Un engagement de campagne pour mieux encadrer la densité de logements à construire sur le territoire communal.**

« Le PLUI-h est un dossier intercommunal vivant qui se doit d'évoluer au regard, entre autres, des enjeux démographiques, de densité, d'assainissement, de voirie et d'infrastructures de notre territoire », explique Serge Birgé, adjoint à l'urbanisme.

À ce jour, la Communauté de communes du massif du Vercors (CCMV), qui porte ce projet, a recueilli les propositions de modifications de toutes les communes concernées.

Parmi les grandes étapes à venir, la CCMV pilotera des débats en présence des représentants des communes. Suivront des études de faisabilité technique menées par les agents intercommunaux et le service urbanisme de Villard-de-Lans, en vue de concertation et de validation des communes.

Les nouvelles orientations seront transmises pour avis aux PPA (Personnes publiques associées) et à la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Une enquête publique sera ensuite pilotée par la mairie et par la CCMV pour intégration et approbation de la modification du PLUI-h.

En termes de calendrier, le nouveau document devrait entrer en vigueur durant le dernier trimestre 2022. D'ici là, c'est le PLUI-h actuel qui est applicable lors des démarches d'urbanisme.

## Quelles modifications pour la commune ?

Les modifications principales du PLUI-h concerneront l'encadrement de la densité et la généralisation de l'obligation de logements en accession sociale sur les opérations de construction. En fonction des secteurs du territoire, le Coefficient d'espace vert (CEV) et le Coefficient d'emprise au sol (CES) seront revus et même introduits sur des zones n'en présentant pas préalablement (par exemple zones UA de centre-bourg et UH pour les hameaux anciens). Cela permet d'augmenter les espaces verts et de réduire les surfaces constructibles.

Autre point significatif, il est demandé d'étendre l'obligation de création de logement social au-delà des seuls/quelques périmètres de mixité sociale

identifiés, à toutes les zones urbaines ou à urbaniser. Cette règle permettra la création de logements locatifs sociaux ou en accession sociale lors de toute opération d'aménagement ou de construction importante (surface de plancher de plus de 500 m<sup>2</sup>) ou du nombre de logements construits (minimum 5).

D'autres modifications permettront de préciser certaines règles du PLUI-h et d'obtenir des pratiques cohérentes à l'échelle du plateau. « La modification du PLUI-h sera rendue publique dès que possible. Ce travail très important nous permettra d'aborder nos enjeux urbanistiques plus sereinement », ajoute le maire, également président de la commission urbanisme de la CCMV. Arnaud Mathieu a fait de la préservation identitaire du territoire un des chantiers majeurs de son mandat. « Une attention particulière est également portée sur le secteur de centre-bourg, avec le Grand Hôtel de Paris où se jouent des enjeux paysagers déterminants et irréversibles sur une surface de 7 200 m<sup>2</sup> à ce jour urbanisables.

\* PLUI-h : Plan local d'urbanisme intercommunal, volet habitat.

# ANIMATION DE JEUNES ÉLUS QUI BOUGENT !

**Ils ne manquent ni d'imagination ni d'ambition. Les élus du Conseil municipal jeunes ont concrétisé leur premier projet avec la fête de Noël. Et 2022 ne fait que commencer...**

Sur la place de la Libération, autour des flammes de la bûche suédoise, les élus de la commission « animation » du Conseil municipal jeunes ont géré comme des grands ! Vente de sapins, de décoration, de chocolats, de sablés, démonstrations de cirque, chorale Les Jalabres, danse avec La Picouline... ils ont rondement mené leur premier projet de fête pour tous, au cœur du village en récoltant 3 178 €.



Lou-Ann, l'une des membres de la commission animation. Tout ce qui a été vendu le jour de la fête de Noël, nous l'avons fabriqué », poursuit Clarisse, 9 ans, antigaspi, des étoiles plein les

joliment mis en sachets de fête pour la vente.

## Aller au bout de ses projets

Forts de cette première expérience publique, d'autres jeunes élus poursuivent leur action à travers la commission « environnement ». Clara, Soline, Zélie, Faustine... travaillent sur plusieurs idées, dont une déjà bien avancée. « Nous voulons installer des cabanes à insectes pour faciliter leur survie », explique Clara, très engagée dans la cause écologique. « On aimerait aussi fixer des panneaux à l'entrée des chemins de randonnée pour inviter les promeneurs à ramasser leurs déchets, et leur proposer des petits sachets ». Côté commission « aménagement », les garçons, comme Hugo, voient grand et réfléchissent au financement et à des subventions possibles pour créer un parc street workout composé de modules.

Petits ou grands projets, chacun s'exerce à la citoyenneté, aidés dans leurs choix par les élus tels Charlotte Bonnard, Daphnée Gordowski, Sophie Gouy-Pailler et Olivier Robin.

Le temps de prendre leurs marques depuis la formation du CMJ en juillet dernier, les 23 élus se sont ensuite rapidement répartis en trois commissions pour intervenir sur les animations, l'environnement et l'aménagement. En octobre dernier, lors d'une séance de conseil municipal passionnée, trois porte-parole ont présenté leur projet pour Villard-de-Lans. La commission animation a donné le top départ avec sa fête de Noël.

## Respecter un budget

« L'important était d'imaginer un programme réaliste », explique

yeux, mais bien d'accord pour garder les pieds sur terre. « On ne voulait pas trop dépenser alors on a fabriqué toute la déco à partir de branches, de pommes de pin, de petits troncs ramassés en forêt », poursuit Rose, 12 ans. « On a même suivi le thème nature pour les sablés fabriqués avec les parents », précise Maëlys. Pour l'atelier chocolat, les jeunes ont fait appel à la fidèle association Cuisine et passion en Vercors, de Claude Ruel. Bénévolement, Albert, Annie, Claude, Simone, Jacky, Suzane ont encadré une journée « atelier chocolat » pour confectionner truffes, mendiants, orangettes,

## VOYAGE SCOLAIRE À LA DÉCOUVERTE DE LYON

Fourvière, le vieux Lyon, le musée des Beaux-Arts, des Confluences, Gadagne, l'Opéra de Lyon, l'atelier de soierie vivante et l'histoire des Canuts, le parc de la Tête d'Or... 66 élèves de CM1 et CM2 des Laïches sont partis mi-décembre à la découverte de Lyon dans le cadre d'un voyage scolaire. Quatre jours durant lesquels ils ont conjugué vie collective et découverte d'un riche patrimoine culturel et industriel aux côtés de leurs enseignants et parents bénévoles. Des jeux de piste et d'orientation et un rallye photo dans les traboules ont apporté un côté ludique à ce voyage, qui a aussi permis de travailler différents aspects du programme scolaire. Ce séjour a été rendu possible grâce au financement de la commune, à hauteur de 11 450 € et à une participation des familles de 70 €.



## ÉLECTIONS CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril et les législatives les 12 et 19 juin. Sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>, vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale (en cas de déménagement y compris sur la commune vous devez le signaler au service population) ; vous inscrire jusqu'au 4 mars pour les présidentielles et jusqu'au 6 mai pour les législatives (inscription possible sur formulaire papier en mairie) ; donner procuration (des nouveautés depuis le 1er janvier 2022) et connaître la liste des pièces d'identité valables et obligatoires pour voter. En cette année de refonte électorale, tous les électeurs recevront une nouvelle carte quelques jours avant les élections présidentielles. Les bureaux de vote 1 et 2 seront à La Coupole, le bureau 3 sera dans la verrière du Château.



MÉDIATHÈQUE

## ALINE CHÉRIF TOURNE LA PAGE

Après 35 ans passés en tant que responsable de la médiathèque de Villard-de-Lans, Aline Chérif transmet le relais à Nathalie NGeumani, exerçant à ses côtés depuis le 18 janvier 2021. Une année de transition au cours de laquelle cette dernière s'est familiarisée avec tous les cycles de fréquentation de la médiathèque, liés aux Villardiens et aux vacanciers. Celle qui a connu les premières heures de la bibliothèque, « part en retraite en confiance », mais non sans émotion. « Je n'aurais pu exercer cette mission sans attachement, dit-elle. J'ai partagé tant de lectures avec les Villardiens. Par le biais des livres, quelque chose d'intime passe ». Une page s'est tournée et la médiathèque a depuis accueilli Elodie Billet, Méaudraise et bibliothécaire spécialisée Jeunesse, ayant exercé pendant 14 ans à la bibliothèque de Claix.



CULTURE

## SORTONS !

### À la Maison du Patrimoine :

- Jusqu'au 5 mars : Vincent Munier, photographe animalier.
- Du 19 mars au 9 avril : Encre et poèmes, de Jacques Lamoure.
- Du 15 avril au 18 septembre : *Vercors 40-44*.

Contact : Tél. 04 76 95 17 31.

### À la verrière du Château :

- Le 26 mars : Nuit de la poésie.

### Au cœur du village :

- Les 2 et 3 avril : 3e Week-end givré, grand spectacle familial *Tu me suis ?*, au Rex, et ateliers et animations en tous genres.

[www.festivalvdl.com](http://www.festivalvdl.com)

- Les 11 et 12 juin : Après *Villard les flots*, voici *Le Grand chahut. Le voyage forain* (accompagné d'un festival des arts de la rue) donne à voir le travail mené dans les écoles primaires par deux plasticiennes du plateau, Maud Bonnet et Emmanuelle Dutirou. [www.festivalvdl.com](http://www.festivalvdl.com)

### Au Rex :

- Tous les mardis, 20h30 : une séance de cinéma Art et Essai.
- Les 27 et 28 mai, 20h30 : Serge Papagalli.

### À savoir :

Un calendrier trimestriel des événements culturels est à votre disposition dans tous les lieux publics villardiens et sur demande à : [contact@villard-de-lans.fr](mailto:contact@villard-de-lans.fr)

# SANTÉ BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

**Maison de retraite à taille humaine, La Révola accueille 23 résidents. Un mode de fonctionnement associatif qui a tout son sens sur notre territoire où vieillir accompagné n'est pas un vain mot.**

Il est midi, les résidents de la maison de retraite La Révola et des Bessonnets ont rejoint la salle à manger. Répartis autour des tables rondes, les uns font des pronostics sur la neige annoncée pour la soirée, les autres se régalaient déjà du menu du jour. En cuisine, François Boudoul prépare sa truite du Vercors. Salarié de cette petite unité de vie, le chef privilégie les produits locaux ; avec parfois l'aide de résidents à la pluche ou pour dresser les tables. « Cela participe de l'autonomie, glisse la directrice Cécile Braida, avant d'ajouter, « une bonne alimentation, c'est le premier remède pour nos résidents ».

Les anciens du village peuvent aussi passer la journée à La Révola ou simplement déjeuner. Jean, Francis, Albert, le boute-en-train, sont de ceux-là. « En cuisine, j'y pige rien du tout ! » dit-il, en taquinant Dominique, 85 ans, qu'il surnomme « le professeur ». Que l'on ait été plombier comme Albert, directrice d'école ou enseignant, les liens se créent sans complexe autour de la table.

## La Révola, une unité à taille humaine

Ici, les 14 salariés, dont 3 veilleuses de nuit, sont polyvalents « et aux petits soins », comme le confie cette ancienne agricultrice, « nous sommes comme

des rois ! Il suffit d'appuyer sur un bouton et ils arrivent ! ».

« Cette petite unité de vie a su conserver son âme », explique Alain Repellin, président de La Révola. « Sans doute par la bienveillance du personnel, mais aussi parce que nous avons fait le choix d'y maintenir nos résidents, quel que soit leur degré d'autonomie. Un système plus médicalisé s'est donc structuré pour répondre à l'évolution de leur dépendance ».

À l'origine conçue pour des personnes autonomes, la Marpa (Maison d'accueil rurale pour personnes âgées) créée en 1992, est depuis 2020, une structure privée qui fonctionne grâce à un bureau constitué de bénévoles\* et sur la perception des loyers. Rebaptisée La Révola, elle accueille 23 personnes, disposant chacune d'un studio de 34 m<sup>2</sup> et de services tels l'accueil de jour, les repas, les soins

à la personne, les animations, la surveillance de nuit... « Autant de réponses apportées à l'isolement et à la dépendance de nos aînés », affirme Françoise Sara-Gallet, conseillère déléguée à la santé et aux personnes âgées, venue partager un moment à la table des résidents, avec Véronique Beaudoin, 1<sup>ère</sup> adjointe. « Même s'il est un peu

à l'étroit, cet établissement est un modèle humain sur lequel nous devons nous appuyer pour construire l'avenir », dit-elle.

## Réunir toutes les compétences

« Effectivement, nous manquons d'espace », souligne la directrice. Une des raisons pour lesquelles le conseil d'administration de La Révola a soumis aux élus communautaires un projet pour la création d'un pôle gériatrique dimensionné aux besoins du plateau. Il pourrait se structurer autour de La Révola et regrouper Les Besson-



nets, les soins à la personne et La Parent'aise, service médicalisé autour des troubles cognitifs. Les bénévoles de La Révola en sont convaincus, « C'est un projet qui a du sens pour vieillir dignement sur notre territoire ».

\* Les bénévoles souhaitant s'investir dans le conseil d'administration sont les bienvenus.





# ACCUEIL REPARTIR AVEC UNE REPONSE

**En première ligne pour l'accueil au public, les agents du service à la population\* ont des missions très variées.**

« Outre l'accueil au public, nous gérons l'état civil, les titres d'identité avec plus de 2 000 demandes par an, la liste électorale et l'organisation des scrutins, le cimetière, les salles communales, mais aussi toutes sortes de formalités administratives allant du recensement militaire à l'affouage », explique Karine Castello, responsable du service. Épaulée de ses trois adjointes, Sandrine Borel, Carole Bonnard et Laurence Pasquet, la responsable souligne l'importance d'intervenir dans le respect de la réglementation inhérente à chaque dossier.

## Se mettre à la disposition des usagers

Polyvalentes, chacune des collaboratrices est en mesure de suivre les dossiers de ses collègues, même si Sandrine est référente pour les élections, Carole pour la gestion des salles communales et Laurence pour le fleurissement et l'affouage. En tant que porte d'entrée des services communaux, « l'important est d'être à l'écoute des habitants pour mieux estimer leur besoin et bien les orienter », pour-

suit la responsable. Ils doivent repartir avec une réponse à leur demande ou savoir vers qui se tourner ; qu'il s'agisse d'un renseignement d'ordre général ou d'un sujet plus complexe comme l'instruction d'un dossier de mariage. « Polyvalence des agents, certes, mais aussi réactivité et souplesse sont nécessaires pour remplir cette mission quotidienne », conclut Karine Castello.

\* Le service à la population est ouvert du lundi au vendredi, sauf le jeudi après-midi pour assurer le suivi des dossiers.

## POLITIQUE

### UNE VISITE MINISTÉRIELLE

Lors de sa mission de repérage des territoires à initiatives, Joël Giraud, secrétaire d'Etat chargé de la ruralité a fait étape à Villard-de-Lans. Le 17 décembre, le maire, Arnaud Mathieu a pu présenter son plan d'actions pour la commune, dans le cadre de « Petites villes de demain ». Il comprend notamment la réhabilitation des équipements sportifs, culturels et de loisirs et la création d'une réserve d'eau 4 saisons. Colline des Bains, patinoire, Espace loisirs... le ministre a découvert quelques-uns des « sites projets » qui font déjà l'objet d'un investissement soutenu de la part des élus. « La labellisation Petites villes de demain nous permet d'être accompagnés pour identifier les priorités et chiffrer la réhabilitation de nos équipements », détaillait le maire. « Après une phase de concertation avec les habitants, des décisions seront prises d'ici avril 2022. Une certitude, la commune ne pourra porter seule ces réhabilitations. Un partenariat privé peut nous aider à rénover, pour ensuite rentabiliser ces structures vitales pour l'économie villardienne ».



## ÉNERGIE

### ÉCLAIRAGE PLUS VERTUEUX

Sur les 1 000 points lumineux que compte la commune, 450 ont déjà été transformés en LED avec horloge astronomique programmée. 400 se déclenchent à 70 % de leur puissance dès la nuit tombée et s'abaisse à 30 % de minuit à 5 heures du matin. Outre un gain énergétique, ce sont des économies sur la facture qui sont à la clé avec un coût d'abonnement désormais supérieur à celui de la consommation. La totalité du parc lumineux devrait être achevée d'ici 3 ans et représente encore 200 000 euros d'investissement. Pour rappel, le budget éclairage annuel de la commune (illuminations de fin d'année comprises) s'élève à 80 000 euros.

# EAU LE RÉSEAU COMMUNAL

## Une excellente qualité

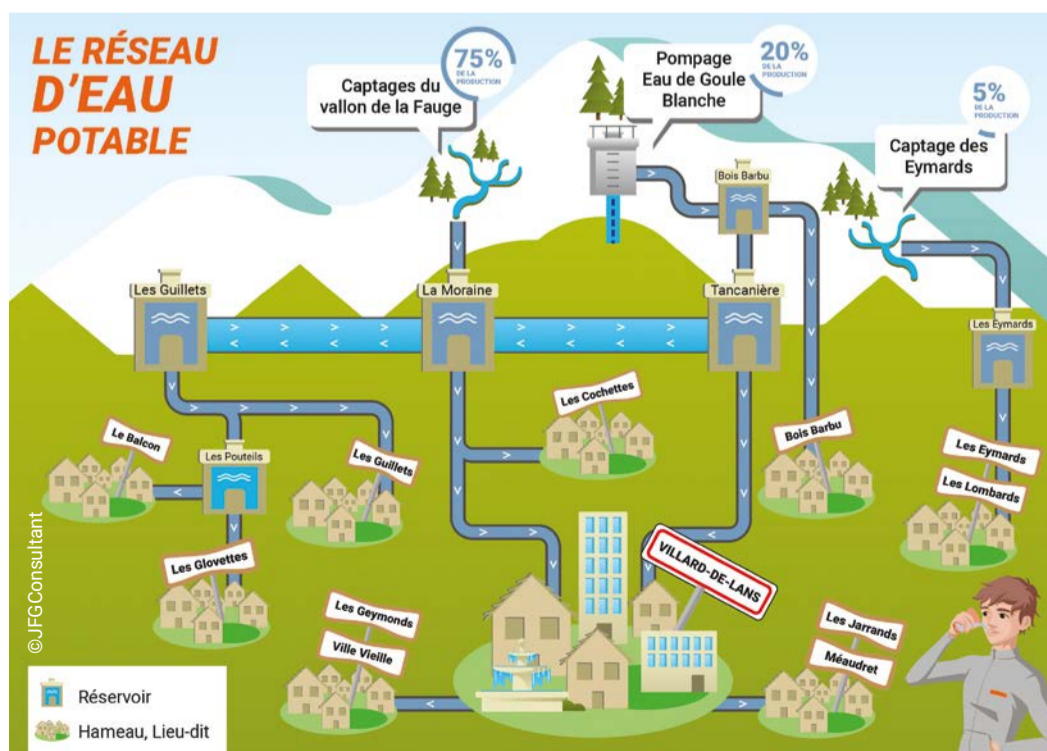
Les analyses réalisées par l'ARS (Agence régionale de santé) révèlent une excellente qualité de l'eau distribuée avec 100 % de conformité pour les paramètres physico-chimiques et biologiques.

**Comment fonctionne notre système d'alimentation en eau potable et d'où vient l'eau que nous consommons ?**

La commune dispose d'un réseau de 104 km, de 14 réservoirs d'eau, 5 stations de traitement (ou production) que sont la Moraine, Bois Barbu, Les Eymards, Les Guillets et Bourgon. Un gros effort de modernisation du traitement de l'eau a été fourni avec le passage à l'électro-chloration (seule la station des Eymards encore sous javellisation reste à évoluer). Ce traitement évite le transport de chlore, permet un dosage plus précis et améliore le goût de l'eau, ainsi que la durée du traitement.

En 2020, 851 470 m<sup>3</sup> ont été mis en distribution pour les 2 957 abonnés au réseau communal. 662 052 m<sup>3</sup> provenaient des captages en amont du vallon de la Fauge (de Cornafion aux arêtes du Gerbier), soit 75 % de nos ressources. 189 418 m<sup>3</sup> provenaient de Goule Blanche, achetés à EDF. La consommation réelle s'élevait à 655 912 m<sup>3</sup>, ce qui correspond à un rendement de 77 % (23 % de perte sur le réseau), soit huit points de plus que l'objectif national.

La municipalité a désormais un groupe de techniciens et de citoyens qui accompagnent les élus dans la connaissance précise de ce patrimoine, ainsi que sur les meilleures solutions pour assurer la pérennité du service.





Édito



Villard Mag solidaire proposé par le CCAS (Centre communal d'action sociale) prend désormais sa place à l'intérieur de votre magazine. Voici donc deux pages entièrement consacrées à l'action sociale de notre commune, à découvrir dans

les trois parutions annuelles de Villard Mag.

Pour ce numéro 2, un focus est proposé sur le logement (logement social, saisonnier, mal logement...), il vous guidera dans vos choix.

Chaque mois, les membres du conseil d'administration du CCAS se réunissent, débattent, réfléchissent et travaillent sur une politique sociale la plus proche de vos besoins.

En 2021, l'Analyse des besoins sociaux (ABS) et les rencontres avec les partenaires ont permis d'affiner cette photographie des Villardiens, avec sa belle mixité entre habitants de souche et nouveaux arrivants. Le vieillissement de la population de notre commune est élevé et les actions à mener font partie de nos objectifs de 2022.

La crise sanitaire perdure, soit deux années difficiles de questionnements, d'inquiétude, d'isolement, de situation économique précaire. Notre rôle est aussi de porter à la connaissance du public les lieux ressources de soutien et d'écoute présents sur le territoire.

Bonne lecture !

Maud Rolland

Vice-présidente du CCAS

ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00

Karine CASTELLO

Responsable du CCAS

www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

## Contacts utiles :

Des dispositifs d'aides au logement :

(Accordés sous conditions pour des publics différents)

**Action logement :** <https://www.actionlogement.fr>

**Fond Solidarité Logement du Département :**

Maison du territoire Vercors - Tél. 04 57 38 49 00, ou

<https://www.isere.fr/aides-au-logement>).

**Caisse d'allocations familiales.**

# SOCIAL DES DISPOSITIFS POUR MIEUX SE LOGER

**Sur 375 logements sociaux présents sur le territoire de la Communauté de communes du massif du Vercors, 221 sont situés à Villard-de-Lans et huit seront livrés ce printemps par Habitat Dauphinois.**

À Villard-de-Lans, trois bailleurs sociaux se répartissent le parc : Alpes Isère Habitat, Pluralis et Habitat Dauphinois. Face à l'évolution démographique, au changement du schéma familial, et à la précarité, la demande en logement social est en constante augmentation. L'accès à ce type d'hébergement se fait sous conditions de ressources.

## Comment faire une demande ?

Pour accéder à un logement social, explique Karine Castello, responsable du CCAS, une demande doit être effectuée sur le site : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> ou en téléchargeant un dossier sur le site de la mairie.

Celui-ci doit être le plus complet et à jour possible car c'est l'unique document sur lequel s'appuie la commission logement de la commune pour proposer chaque mois des candidats aux bailleurs lorsqu'un

logement se libère. Cette commission est composée de 6 membres du conseil municipal, tenus par le secret professionnel. Ils débattent également des projets des bailleurs, des travaux en cours ou encore des difficultés rencontrées par les locataires. Guichet d'enregistrement de la demande, le CCAS peut vous apporter de l'aide dans cette démarche.

Plus d'infos : <https://www.villard-de-lans.fr/au-quotidien/social-et-sante/logement/>

## Où chercher un logement saisonnier ?

La CCMV en charge de cette compétence peut vous aider à rechercher un logement saisonnier, grâce à la mise en place d'un guichet unique.

**Contact :**

logement.saisonnier@vercors.org ou 04 76 95 08 96.

Plus d'infos :

<https://www.vercors.org/ccmv-attractive/logement-2/trouver-un-logement-saisonnier/>

## Comment sortir du mal logement ?

Insalubre, indigne, dégradé, précarité énergétique... Tous

ces termes renvoient à une situation de mal logement. En Isère, un guichet unique enregistre les situations repérées par les acteurs du logement. Le CCAS de Villard-de-Lans peut, à votre demande, se rendre à votre domicile pour établir une fiche « Sortir du mal logement en Isère » qui sera transmise à SOLIHA (association Solidaires pour l'habitat) qui réalisera un diagnostic et orientera vers la procédure la plus adaptée.

## Des conseils sur le logement avec l'ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) renseigne les usagers sur leurs droits et obligations, sur des solutions de logement adaptées, sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers d'un projet d'accession à la propriété. Des juristes répondent sur les thématiques liées au logement en cas de difficultés (commission de surendettement, le chèque énergie ou si votre logement est en mauvais état...). ADIL : 04 76 53 37 30.

# SANTÉ LES SENTINELLES « ASALÉE »

**Infirmières diplômées d'État, Lætitia Sertillanges et Mylène Pavot exercent dans le cadre du dispositif national Asalée, pionnier en matière de prévention en santé publique.**

Au cabinet médical des Bains, Lætitia Sertillanges et Mylène Pavot sont des infirmières Asalée\*. Elles travaillent en équipe avec les médecins généralistes de la maison médicale, ainsi qu'avec le docteur Christelle Pavaday, en prévention et en complément de prises en charge de patients atteints de maladies chroniques (risques cardio-vasculaires, addictions, surpoids, diabète, maltraitance, repérage des troubles cognitifs...). "Nous intervenons gratuitement en

suivi sur la recommandation du médecin, mais seul le patient décide s'il souhaite avoir recours à nos services et conseils », précise Lætitia Sertillanges.

## Éviter qu'une pathologie ne s'aggrave

Ni psychologues, ni diététiciennes, ni kinés..., les infirmières Asalée, salariées de la fonction publique, ne se substi-

tuent en aucun cas aux spécialistes, mais sont une passerelle permanente entre le médecin et le patient, évitant parfois qu'une situation ne s'aggrave.

Enfin, à la différence de leurs confrères infirmiers, elles ne pratiquent jamais d'actes techniques (prises de sang, pansements...). « Partenaires de nos patients, nous les accompagnons dans l'amélioration de leur santé », ajoute Mylène Pavot, insistant sur la qualité d'une écoute sans jugement. Formées tout au long de l'année pour proposer une prise en charge personnalisée, Lætitia et Mylène suivent déjà 300 Villardiens, bénéficiant gratuitement et en toute confidentialité de ce dispositif.

**Lætitia Sertillanges :**  
Tél. 06 16 19 27 71.  
**Mylène Pavot :**  
Tél. 06 79 69 20 71.

\* Asalée : Actions de santé libérale en équipe.



# NUMÉRIQUE PAS DE PANIQUE !

**L'Agopop propose des ateliers numériques pour prendre en main son ordinateur.**

« C'est comme si j'étais au volant d'une voiture, mais sans permis ! », témoigne Martine, 62 ans, lors de l'atelier numérique proposé par l'Agopop. Comme elle, il y a Bernard, 74 ans, qui évoque lui, l'époque du Minitel. Pour Emmanuelle, 66 ans, qui a beaucoup travaillé sur ordinateur étant salariée, « il faut apprendre à se débrouiller sans l'aide du service informa-

tique qui réglait tout pour moi ».

## Des ateliers gratuits

Alors, pour tous ceux qui sont en panne devant l'écran, l'Agopop a détaché Juliette, salariée de l'association pour être conseillère numérique, aux côtés de Christophe, retraité de l'informatique et bénévole pour ces ateliers. Les Villardiens peuvent s'y inscrire gratuitement en consultant le programme à disposition sur le site de l'Agopop. Parmi les thèmes proposés : Nettoyer et protéger son ordinateur, ou encore gérer ses e-mails, acheter sur internet, repérer les sites fiables, etc. De manière très pédagogique, Juliette et Chris-

tophe privilégient les temps collectifs au cours desquels chacun peut s'exprimer sans complexes, mais peuvent aussi proposer des ateliers individuels gratuits, sur inscriptions.

**Contact et programme :**  
Juliette Charrier  
Tél. 04 76 95 11 38.  
juliette.charrier@agopop.fr  
www.agopop.fr/numerique



## MEDIATION

### RENOUER LE DIALOGUE

Un conflit familial, une séparation, un désaccord successoral... La médiation familiale vous aide à renouer le dialogue sur le principe de la confidentialité et de la libre adhésion entre les demandeurs. L'Agopop met à disposition du Service de médiation familiale Sauvegarde de l'Isère une salle, les lundis et mercredis pour recevoir les Villardiens sur rendez-vous, sans avoir à se déplacer sur la commune de Fontaine. Conventionné par la Caisse d'allocations familiales, ce service est tarifé en fonction du revenu. Il ne s'agit ni de thérapie ni de conseils, mais bien d'une prestation impartiale et indépendante, dont le but est de reconstruire la communication. Le premier entretien est gratuit et sans engagement.

Contact : Nadège Catroux, Tél. 04 38 02 08 00 ou [mediationsauvegarde@sauvegarde-isere.fr](mailto:mediationsauvegarde@sauvegarde-isere.fr)

## CONTACTS

### LES SERVICES SOCIAUX UTILES

**Service social de la MSA Isère :**

• Pour qui ?

Adhérents MSA, retraités, non-salariés agricoles, salariés agricoles et leurs ayants droits.

• Quelles missions ?

Maintien dans l'emploi et prévention santé pour salariés, accompagnement des agriculteurs en situation de fragilité. Concernant l'accès aux droits, les agents d'accueil MSA reçoivent à Grenoble et sur « RDV prestations » via la plateforme au 09 69 36 87 00 (prestation retraite, familiale, invalidité, etc.).

Tél. 04 76 88 76 20.

**Service social en faveur des élèves :**

L'assistante sociale scolaire, Lucile Casadio, rencontre les élèves et leur famille à la cité scolaire (prévention et protection de l'enfance, décrochage scolaire, aides financières liées à la scolarité...) tous les mardis et un vendredi sur 2, en semaines paires.

Tél. 04 76 95 14 41.

**Service social assurance maladie :**

Des difficultés liées à la santé ? Ce service vous aide à trouver les solutions les plus adaptées à votre situation. Uniquement sur rendez-vous via le 36 46, code "social".

**Vercors terre de répit change de coordonnées :**

Tél. 07 82 48 17 58 ou 06 83 40 49 47

Mail : [repit.vercors@gmail.com](mailto:repit.vercors@gmail.com)

# MÉMOIRE SUR LE CHEMIN DES POLONAIS

## TALENT L'ATELIER INSTRUMENTAL

Labellisé « Artisan métier d'art », et en attente de l'être en tant qu'« Entreprise du patrimoine vivant » pour son activité de restauration d'instruments anciens, Christian Menissier a de l'or dans les doigts. Dans sa boutique surannée de facteur d'instruments à vent, mille et une pièces chinées redonnent vie à des bijoux parfois vieux de deux siècles. Des flûtes, des saxophones, des hautbois cabossés, confiés par des clients venus des quatre coins de France retrouvent une seconde vie, explique celui qui a tout construit depuis l'âge de 6 ans autour d'une passion transmise par un père chef d'orchestre. « J'achète des instruments en vrac pour les remettre à neuf, en créer de sur-mesure, nécessitant parfois plus d'une centaine d'heures à leur chevet ». Trompettiste de formation, Christian Menissier pratique tous les instruments qu'il bichonne, ce qui lui confère une expertise unique en son genre, sur un territoire où, surprise, il y a beaucoup plus de musiciens qu'on ne le pense !



## VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES PLUS ÉCOLOS

Les élus et les services techniques de la commune mènent avec les enseignants des écoles, un projet de « végétalisation » des cours de récréation. Cette année, c'est dans celle de l'école maternelle que débiteront les travaux. Il s'agira de débarrasser une partie de la cour de son revêtement imperméable, d'engazonner la surface, de planter des arbres et d'aménager un espace ombragé pour faire la classe en extérieur. De nombreuses études ont montré l'impact très favorable de ces aménagements sur le bien-être des enfants : espaces verts accueillants, rafraîchis et permettant une diversification des activités récréatives. La végétalisation de la cour permettra en outre une meilleure gestion des eaux pluviales.

## La commune a inauguré l'exposition sur le Lycée polonais à Villard entre 1940 et 1946. Quelques lieux emblématiques à redécouvrir.

En 1940, Villard-de-Lans accueille le lycée Cyprian-Norwid. Seul établissement polonais d'enseignement libre en Europe occupée, il hébergera de nombreux élèves et professeurs en exil, dont certains trouveront la mort sur le champ de bataille ou en déportation. Une rue du bourg porte le nom du lycée. Varsovie compte aussi une « rue des Villardiens ».

### L'Hôtel du Parc

En octobre 1940, le lycée prend ses quartiers dans l'Hôtel du Parc et du Château. Rapidement, les locaux se révèlent insuffisants et les hôtels et pensions se transforment en dortoirs, salles de classes et réfectoires. Les hôtels d'abord : de la Poste

(maison de la Presse), des Loisirs (Hôtel du Centre), Fleur des Alpes, Beau Site. Puis, à partir de 1942, des classes de jeunes filles sont créées dans des hôtels et colonies de Lans-en-Vercors.

### Le chemin de croix

Le 16 juin 1944, les troupes allemandes incendient le hameau de Valchevrière, épargnant la chapelle. La paroisse fait alors vœu de célébrer un pèlerinage en hommage aux victimes par un chemin de croix ponctué de 13 oratoires, inauguré le 12 septembre 1948. La septième station construite dans le style de la ville de Zakopane est dédiée aux victimes polonaises du lycée.

### Le monument aux morts

Les victimes du lycée polonais sont pleinement associées à l'histoire de Villard. Les élèves eux-mêmes se sont donné le nom de « Villardien », ou en polonais « Villardczyk ».

### Le cimetière communal

Un caveau abrite les dépouilles de six polonais tombés lors des combats du Vercors et celle de Wenceslas Godlewski, directeur du lycée, déporté en 1944 et décédé en 1996.

Espace muséal  
Lycée polonais Cyprian-Norwid,  
maison du Patrimoine,  
place de la Libération  
Tél. 04 76 95 17 31.

# FORÊT QUI FAIT QUOI ?

**La forêt communale couvre une grande partie du territoire. Bien la gérer est une priorité face aux aléas climatiques et à la fréquentation touristique.**

À Villard-de-Lans, l'importance de la forêt justifie la présence de deux ouvriers forestiers communaux, Francis Beaudoint et Jean-Luc Scalabrino. Ils interviennent aux côtés de Manuel Rapp et Gilles Demoulin, techniciens forestiers territoriaux ONF (Office national des forêts) qui gèrent quelque 3 607 hectares, divisés en deux unités territo-

riales. « Ce fonctionnement permet de travailler avec des Villardiens bénéficiant d'une parfaite connaissance du milieu », explique Manuel Rapp. « Ils apportent une réactivité sur des interventions parfois urgentes, à mener dans un contexte où les usages de la forêt sont de plus en plus partagés avec le public ».

## De la saison verte à la saison blanche

En tant que gestionnaire, l'ONF liste les travaux à entreprendre et la commune décide de ceux à mener en priorité à l'aide de ses deux salariés. Employés de mai à novembre au service forêt de la commune, leur mission est polyvalente : abattage et enlèvement des bois déperissants, entretien des limites de parcelles, des dessertes, de la Via Vercors, et aussi différents types de travaux de sécurité. De décembre à fin mars, Francis Beaudoint est moniteur saisonnier à Côte 2 000, tandis que Jean-Luc Scalabrino rejoint le service communal voirie. En saison blanche, Manuel Rapp et Gilles Demoulin dressent notamment un bilan de la saison et tiennent le livre de bord de la forêt dans lequel sont consignées toutes les actions menées.





# ÉQUIPEMENT PLACE AU SPORT!

**Dans l'ancien Casino, les jeux ont cédé la place aux agrès...  
Le Club des sports bénéficie enfin d'un espace de 210 m<sup>2</sup>  
dédié à l'entraînement.**

« L'idée était de proposer aux sportifs de tous niveaux un lieu où chacun puisse s'entraîner, là où aucun site adapté n'était jusqu'alors mis à leur disposition », explique Bruno Dusser, adjoint aux sports. L'Espace forme qui accueillait une trentaine de sportifs de haut niveau, retrouve sa vocation initiale entièrement dédiée au fitness « amateurs ». L'accès à cette nouvelle salle a permis à certains clubs d'investir dans du matériel qu'ils peuvent entreposer et mutualiser.

## Une ouverture au public dans les règles

Le planning est géré par le Club des sports et une convention a été signée avec la commune. « Bien sûr, il a fallu mettre cette salle en conformité sur le plan sécurité, chauffage, nettoyage, électricité, explique Christophe Robert, adjoint aux travaux et équipements sportifs, avec notamment l'installation de nouveaux points lumineux et l'accord de la commission Service

départemental d'incendie et de secours (SDIS) pour l'ouverture au public ». Utilisant jusque-là un Algéco®, qui devient une salle de vidéo, les 14 clubs adhérents au Club des sports ont désormais un vrai bon outil de travail qu'ils attendaient depuis longtemps. Rappelons que cet Espace loisirs et le quartier des Bains (ancienne piscine) font l'objet d'un projet de requalification ambitieux, mais nécessaire, pour les Villardiens comme pour le devenir touristique de la commune.

# SAVEURS LA CUISINE... PASSIONNÉMENT

**L'association Cuisine et passion en Vercors est désormais installée dans l'ancien casino.**

Voilà qui redonne une dynamique à l'un des fondateurs Claude Ruel, ainsi qu'à la vingtaine d'adhérents de Cuisine et passion en Vercors, présents pour certains depuis 2009. Fonctionnant en fonds propres, l'association s'est dotée de nouveaux équipements dans les locaux de l'ancien casino prêtés par la commune. Outre les ateliers destinés à la préparation d'un repas haut de gamme et à l'organisation de grands événements, comme la Fête de la coquille Saint-Jacques, les

responsables souhaitent ouvrir leur cuisine à de nouveaux adhérents avec un fonctionnement novateur.

## Quoi de neuf ?

« Nous souhaitons répondre à d'autres besoins identifiés, ceux par exemple de mamans qui manquent de temps et souhaitent bénéficier d'une activité conviviale, autour de la préparation d'un plat, qu'elles emportent en fin d'atelier », explique Claude

Ruel. Limitées à dix participants, ces séances hebdomadaires de fin de journée peuvent aussi accueillir un chef. L'inscription et l'adhésion à l'association sont obligatoires. Un programme thématique trimestriel est conçu en respect des produits de saison. Un atelier mensuel est également organisé le samedi au terme duquel un repas préparé par les adhérents est dégusté sur place. Pour information, la Fête de la coquille Saint-Jacques se déroulera du 19 au 20 mars, avec 40 tonnes de coquilles commandées, 50 chefs invités et 30 000 visiteurs attendus. Régis Marcon sera le prestigieux parrain de l'édition 2022 qui se déroulera comme toujours, au son du binou.

**Contacts et inscriptions aux ateliers :**  
Tél. 06 48 63 71 49.

## NAISSANCES

Thomas  
CHAPELLE  
Le 30/08/2021  
Nans FINET  
LABORIE  
Le 28/10/2021

Tino CECCON  
Le 14/11/2021

Louise VIARD-  
GAUDIN  
Le 08/12/2021

## MARIAGES

Laurence  
LAGUERIE  
et Philippe  
CANTAGALLO  
Le 03/09/2021  
Alice MAISONNEUVE  
et Kévin BUISSON  
Le 10/09/2021  
Maeva CLAUDET  
et Adrien FAURE  
Le 18/09/2021

Marielle GAGNOLET  
et Julien  
SEPPOLONI  
Le 03/10/2021  
Alice MARGUET  
et Morgan  
CLEYET  
Le 27/11/2021

Valérie  
PARMENTIER et  
André WANDERS  
Le 04/12/2021  
Anne-Marie  
GARDIN et Francis  
GRÉVY  
Le 18/12/2021

## DÉCÈS

Gilles REY-  
GIRAUD (82 ans)  
Le 07/09/2021  
Pierre-François  
BONNARD  
(42 ans)  
Le 15/09/2021  
Jean-Pierre  
MAGNAT (66 ans)  
Le 27/09/2021  
Jean-Paul  
GALICHET  
(85 ans)  
Le 05/10/2021  
Marie-Rose  
POLICAND née  
BANINO (83 ans)  
Le 11/10/2021

Mario BARRA  
(98 ans)  
Le 14/10/2021  
Marcel CHABERT  
(95 ans)  
Le 19/10/2021  
Berthe FAYOLLAT  
née CAPT (98 ans)  
Le 02/11/2021  
Suzanne GUICHARD  
(91 ans)  
Le 12/11/2021  
Jeannine  
TRESALLET née  
FABRE-PERRIER  
(89 ans)  
Le 27/11/2021  
Jean DAVID  
(88 ans)  
Le 28/11/2021

Marie-Rose  
MAURY née  
WITTWE (74 ans)  
Le 21/12/2021  
Thérèse  
GAILLARD  
(92 ans)  
Le 24/12/2021  
Lucie, Joséphine  
CAULLIREAU née  
REY-GIRAUD  
(95 ans)  
Le 27/12/2021  
Gisèle, Jeanne,  
Albertine SEVILLA  
née MIELLE  
(92 ans)  
Le 29/12/2021

## INHUMATIONS

Serge SOUHAUT  
(91 ans)  
Le 4/09/2021  
Maurice MISTRI  
(73 ans)  
Le 14/10/2021

Paulette FAURE  
née BOREL  
(85 ans)  
Le 25/10/2021

Robert SALLE  
(85 ans)  
Le 10/11/2021





# TRIBUNES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Tourner la page dans un esprit de rassemblement implique des gestes d'ouverture à l'attention de la minorité afin qu'elle existe autrement qu'en opposition.

Pour preuve, le conseil municipal a choisi un membre de l'opposition pour représenter la commune au Parc du Vercors.

Pour siéger à la commission urbanisme de la CCMV, notre majorité a laissé l'un des deux sièges réservés à Villard, à l'opposition.

Le Maire reçoit et informe régulièrement ces groupes sur les projets et réflexions de la municipalité.

Tournés vers l'avenir, nous n'avons pas souligné outre mesure les lacunes du mandat précédent : endettement excessif de la commune, espace des Bains à l'abandon, équipements à bout de souffle et sans projet, pas de limite à la densification urbaine, pôle raquettes non budgété, emplacement inadapté de l'Espace muséal du lycée polonais, résidence autonomie sans site ni opérateur, échec de l'accord sur

l'avenant au contrat avec la SEVLC, convention collective promise mais non actée pour l'OMT...

Citons encore le projet immobilier UTNs du Balcon inscrit au PLUI en 2019 qui n'a pas prévu le coût pour la collectivité du dimensionnement des réseaux eau et assainissement...

Jouer le sage théoricien quand on n'a jamais éprouvé la réalité de l'action politique est une chose, donner des leçons pour gérer les dossiers que l'on n'a su régler pendant 12 ans en est une autre ; pour exemple encore, le projet immobilier de 60 logements sous le Château que l'équipe précédente n'a eu le courage de mener à terme, et dont le promoteur désigné pour ce programme assigne aujourd'hui Villard en vente forcée du terrain communal.

Garder raison face à la pression immobilière est un combat que nous livrons dans l'intérêt de tous.

## OPPOSITIONS MUNICIPALES

Villard-de-Lans, un village à taille humaine : Densifier ou ne pas densifier ?

Le n° 79 du Villard Mag « Rester à taille humaine » nous informe de la volonté de la nouvelle majorité, de limiter la densification de la construction à Villard.

Hélas les incantations se brisent là encore à la dure réalité !

La modification du PLUIH, retardée, n'aboutira finalement qu'à une modification mineure sans incidence.

En revanche, la délibération n° 123, adoptée à l'unanimité, sans nos voix, instaure une « taxe d'aménagement majorée » sur 3 parcelles du hameau des Pierres/chemin de la Fauge concernées par 2 projets de construction collective « dense », taxe censée compenser « la réalisation de travaux d'équipements publics conséquents et coûteux visant en premier lieu à améliorer la desserte et augmenter la capacité des réseaux. »

Pourquoi notre abstention ? :

a/ Une taxe en trompe-l'œil, ne couvrant pas - de loin ! - le coût réel des travaux, dont la différence sera à la charge des contribuables

b/ Trois parcelles visées, en fait 2 opérations déjà connues remplaçant 3 maisons par 19 et 13 logements collectifs, dont l'une est refusée justement au motif de la voirie d'accès...

c/ L'article R111-2 du code de l'urbanisme permet pourtant de refuser ou de n'accepter que sous conditions un projet de construction générant un risque de sécurité publique.

En adoptant cette délibération, la majorité se prive donc d'un argument majeur susceptible de limiter la densification du secteur, créant ainsi un précédent fâcheux que les promoteurs pourront revendiquer... Les riverains apprécieront !

Villard durablement

Nous profitons de cette chronique pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année.

Nous souhaitons que cette année 2022 soit enfin une année de liberté retrouvée sans contraintes. Que nous puissions tous enfin nous retrouver dans « une fête de village » qui nous tient tant à cœur. Nous allons tout faire pour que cela se concrétise. Cette année 2021 nous a permis de réaliser que nous étions dans le vrai pendant la dernière campagne municipale. Plusieurs projets que nous portions sur notre profession de foi, ont été mis en place par la municipalité actuelle et nous nous en réjouissons. Il est devenu aussi très clair que quand nous disions que nous ne pourrions nous lancer dans de grands projets sur cette mandature, mais qu'il fallait s'occuper des infrastructures et de la vie quotidienne des Villardiens, nous avons vu juste !

À ce titre, nous maintenons notre incompréhension de faire des études de faisabilité coûteuses pour réaliser une simple retenue d'eau collinaire pour faire de la neige artificielle. Si l'inquiétude est de savoir ce que pourrait devenir ce terrain dans le futur, étant donné que le souhait de la commune est de revoir le PLUI, ne faudrait-il pas simplement rendre ce terrain non constructible ? N'est-ce pas le souhait de la commune de garder des espaces verts ?

Nous souhaitons que cette nouvelle année soit placée sur un objectif essentiel : la communication. Avec des rencontres, du terrain, des réunions, des tables rondes autour des projets...

Villard c'est vous / villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

## JÉRÔME DIEGO

Directeur général des services

Recruté en septembre 2021, Jérôme Diego dirige l'ensemble des services de la commune et en coordonne l'organisation.

### Comment définiriez-vous votre activité ?

**Jérôme Diego :** Sous l'autorité du maire, j'accompagne les élus dans la mise en œuvre de leurs projets et de leurs actions au service des Villardiens. Manager, financier, gestionnaire, juriste... la fonction oblige à être un couteau suisse face aux situations multiples du quotidien d'une commune. Le directeur général des services s'appuie sur les compétences et l'engagement de chacun pour accomplir ses missions.

### Quels sont vos domaines d'intervention ?

**J. D. :** Ils sont multiples, cela va de la rédaction de délibérations à la préparation du conseil municipal ou au suivi de dossiers techniques et stratégiques en passant par l'organisation de l'activité et la gestion du personnel communal dans un esprit de dialogue. Mon objectif est de renforcer la transversalité et la communication entre les services.

### L'une de vos premières actions en ce sens ?

**J. D. :** Pour créer cette meilleure transversalité et faire circuler l'information, j'ai mis en place un comité de direction qui se tient tous les 15 jours. Nous y abordons les sujets relatifs à la vie des services. Il s'agit d'un espace de dialogue et de diffusion de l'information, ascendante et descendante, où chacun peut évoquer l'actualité de son secteur d'intervention. Les sujets portent sur la préparation budgétaire, du conseil municipal, sur les évolutions des outils... et sur tout ce qui peut sécuriser le processus décisionnel.

### Une journée type ?

**J. D. :** Une partie est « réservée » aux surprises ! La vie de la collectivité génère beaucoup d'imprévus, ce qui la rend passionnante. Le fil conducteur reste le projet municipal et la qualité du service rendu aux habitants et leur bien-être. J'ai la chance de travailler dans une commune portée par de véritables enjeux d'identité, de développement et d'attractivité.

# MAIRIE

## Nouvelle recrue, travaux de rénovation immobilière, équipements, déneigement, sécurisation... Le point sur l'activité des services communaux.

## EN BREF

### Nouvelle recrue

Titulaire d'un BTS Gestion et maîtrise de l'eau, Nicolas Magnat, 28 ans, occupe le poste de technicien eau depuis le 29 novembre dernier. La Délégation de service public (DSP) avec Véolia arrivant à son terme fin 2022, les élus ont souhaité renforcer les compétences internes. Ce qui permettra d'intervenir en direct si besoin sur toutes les questions relatives aux réseaux eau et assainissement.



### Immobilier communal

Achévé par les services techniques, dirigés par Denis Arnaud, un appartement de type T5 situé à proximité du groupe scolaire les Laïches a pu être mis à la location pour du personnel communal. Électricité, plomberie, carrelage, placo... Les compétences diverses des agents ont permis une réhabilitation impeccable du bâti communal. Ce travail en régie est source d'économie pour le budget municipal.



### Revêtement « pépite »

Le revêtement « pépite » a mis la touche finale à l'opération aménagement extérieur voirie et réseau du Château. Ce grain rosé et rugueux vient sécuriser et matérialiser un axe très fréquenté du centre-bourg. Pour rappel, deux places exclusivement réservées aux livraisons et au stationnement d'urgence ont été créées devant la maison du Patrimoine.



### Matériel neuf

La commune a investi 70 000 euros dans une chargeuse pour faciliter l'entretien et le déneigement effectués par les services techniques dans les rues étroites du bourg. Installations des bacs à fleurs, raclage de la neige et tous travaux publics seront réalisés grâce à cet engin aux nuisances sonores réduites. Il remplace un équipement qui était jusqu'alors en location pour 15 000 euros par an. Deux conducteurs attirés : Carlos Marques-Goncalves et Sylvain Vassieux.



### Patinoire

À l'extérieur comme à l'intérieur, la patinoire fait l'objet de nombreux travaux d'entretien réguliers, pas toujours visibles, mais indispensables à son fonctionnement. Côté est, l'accès a été goudronné et pourvu d'une barrière pour sécuriser les abords, tout comme au nord. À l'intérieur, des travaux d'électricité, de sonorisation, de câblage vidéo, de menuiserie pour les tables de marque et les bancs des joueurs ont été réalisés en interne.



# IL ÉTAIT UNE FOIS LE MOULIN DES GAUCHETS

**Construit en 1582, le long de la Fauge, le moulin des Gauchets a longtemps occupé une place centrale dans le bourg. Damien Silvestre-Pottin retrace l'histoire de ce petit patrimoine racheté en 1887 par son aïeul.**

Enfant, Damien Silvestre-Pottin aimait bavarder avec un éminent voisin, Jacques Lamoure, alors directeur de l'aérium Le Plein ciel. Fondateur de la Maison du patrimoine en 1988, l'homme était habité de grands rêves construits autour d'un amour inconditionnel pour son village. « Il m'a mis le pied à l'étrier et m'a encouragé à restaurer le moulin familial », raconte Damien Silvestre-Pottin.



« J'appréciais sa vision du territoire, alliant art et patrimoine », poursuit celui qui s'est engagé plus tard dans un cursus Histoire à la faculté de Grenoble. Après le décès de Jacques Lamoure, Damien continue de restaurer le moulin qui était à l'abandon. Et pour la première fois l'été dernier, la Maison du Patrimoine l'a sollicité pour des visites guidées.

## Le climatisme enterre la meunerie

Le moulin a donné son nom au hameau des Gauchets et c'est Claude Mure, foulonnier de drap ou « gaucher » qui, en 1582 installe son activité le long du cours d'eau qui sera le plus exploité des Quatre montagnes. L'activité de nettoyage des draps de laine, ou gauchoir à drap, démarre alors que le travail de la laine est la seconde économie du Dauphiné, après le bois. Les étoffes sont tissées par les artisans drapiers des Quatre montagnes, puis amenées au gauchoir pour y être lavées et dégraissées. Mais en 1836, le commerce du drap de laine décline au profit du coton et la famille Roux-Fouillet, propriétaire du foulon envisage une reconversion dans la meunerie, qui périlitera en 1867, année où le moulin est abandonné et utilisé comme grange.

La famille Dodos, originaire de la Balmette le rachète en 1887, puis entreprend une rénovation complète avec équipement moderne de meunerie et habitation. En 1929, le développement rapide

du bourg de Villard-de-Lans et le début du climatisme pèsent fortement sur la consommation d'eau courante, provoquant une diminution conséquente du débit de la Fauge. L'inquiétude des usiniers riverains est grande. La vente de la farine au moulin s'arrête peu à peu et la famille Gaillard (belle-famille des Dodos) se tourne vers l'industrie du bois, moins gourmande en eau.

## Le moulin au cœur de la Résistance

Clément Beaudoin, résistant villardien, sollicite la famille Gaillard pour entreposer dans le moulin des caisses de chaussures, des vêtements d'hiver, du matériel de bûcheronnage et médical pour le maquis. Mais fin juillet 1944, lors de l'occupation du Vercors par les troupes allemandes, Henri Gaillard et Marcel Ronza-Pascal sont arrêtés aux Gauchets, puis exécutés le 14 août, cours Berriat, à Grenoble. Les deux sœurs d'Henri Gaillard échappent à l'exécution après la découverte de manteaux des chantiers de jeunesse cachés en bordure du canal. L'activité s'arrêtera complètement en 1953. Aujourd'hui, les ouvrages hydrauliques du moulin des Gauchets sont les derniers à être en fonction sur la commune. Au fil du tumultueux courant de la Fauge, l'histoire continue d'imprégner le territoire...



Damien Silvestre-Pottin, lors d'une démonstration du fonctionnement d'une écluse située en amont du moulin.



Joseph-Honoré Dodos, en 1932 pose devant la roue de son moulin.



Au printemps 1944, Marcel Ronza-Pascal et Henri Gaillard seront arrêtés aux Gauchets, puis exécutés quelques semaines plus tard. Thérèse Gaillard, sœur d'Henri, décédée le 21 décembre dernier, fut très marquée par ces événements.



Une réunion des chantiers de jeunesse au moulin avec au centre Bruno Delhinger et à sa droite sa belle-sœur Malou Ronza-Pascal ; à sa gauche, Paulette Gaillard. Puis 2<sup>e</sup> à droite, Cécile Gaillard.